

Procès verbal

Conseil d'école du vendredi 17 juin 2016

➤ Personnes présentes :

- M.MORAES (directeur), Mmes CAMUS, MERTZEISEN et VIGNAL (adjointes).
- Mmes POUILLY, COMBALUZIER, FENOUD et M.ADNET (délégués de parents d'élèves).
- Mme DE LEIRIS et M.GRIVART (délégués suppléants de parents d'élèves).
- M.COLIN (D.D.E.N. délégué départemental de l'Education Nationale)
- Communauté de communes de Gevrey-Chambertin : Mmes DARGAUD et VILLERET (A.T.S.E.M.).

➤ Personnes excusées : M. RAQUIN (Inspecteur de l'Education Nationale), M. MOYNE (maire de Gevrey-Chambertin), M.PARIS (vice-président de la communauté de communes), Mme GERMAIN (remplaçante), Mme GRAECHEN et RINQUIN (déléguées suppléantes de parents d'élèves), Mme DE BRITO (A.T.S.E.M.), les membres du R.A.S.E.D.

Mme POUILLY est désignée secrétaire de séance.

1. Bilan du troisième trimestre : projet d'école et actions pédagogiques

Le projet d'école 2011-2015 arrive à son terme. Les enseignants commencent à rédiger le nouveau projet d'école pour 2016-2019. Pour cette année, les 4 classes ont travaillé prioritairement autour du langage, des contes et albums ainsi que de la citoyenneté.

- Les quatre classes ont participé à une sortie pédagogique articulée autour des contes et châteaux, thème étudié tout au long de l'année en lien direct avec le projet d'école. Les quatre classes se sont rendues au château de la butte de Thil à Vic-sous-Thil : le mardi 10 mai pour les classes de Mme Camus et M.Moraës et le mardi 31 mai pour les classes de Mmes Mertzeisen et Vignal. Malgré une météo capricieuse, les enfants ont pu réaliser des activités ludiques sur le Moyen-Age parfaitement adaptées.

- Le chant quotidien ainsi que la danse sont deux activités fondamentales du volet artistique du projet d'école. Aussi, comme l'an passé, tous les enfants de l'école, réunis sous forme chorale, présenteront le travail artistique réalisé tout au long de l'année, sous forme d'un spectacle de chants et danses le vendredi 1^{er} juillet 2016 à 16h15. Des boissons seront offertes et les gâteaux confectionnés par les parents seront proposés au public. Les parents proposent ensuite une kermesse et une tombola.

- Liaison Petite Section/Crèche : depuis l'année dernière, Mme Camus et M.Moraës ont mis en place des échanges réguliers avec les enfants de la crèche de Gevrey. Ils ont travaillé en concertation avec le personnel de la crèche pour proposer quatre moments de rencontre entre les enfants de Petite Section et les enfants de la crèche qui seront scolarisés au mois de septembre. Dates des échanges du mercredi matin : 2 mars, 7 avril, 1^{er} et 29 juin. Au programme : visite des locaux, présentation, jeux, chants, histoires (diapositives), parcours de motricité... Les enseignants trouvent que ces échanges sont à la fois très riches et très importants pour que la rentrée à l'école des enfants de la crèche se déroule le mieux possible. Cette liaison sera reconduite l'année prochaine.

- Concernant l'appropriation du langage, afin de prolonger le travail fait en classe et à la bibliothèque municipale autour du conte, les enfants des quatre classes assisteront à un spectacle intitulé « La perle magique » de la compagnie dijonnaise « La tête de Mule » le lundi 27 juin. Le coût du spectacle (500,00€), sera intégralement financé par la coopérative scolaire.

- Liaison GS/CP : plusieurs échanges ont lieu dans le courant de l'année entre les GS et les CP. Le travail des CP est ainsi valorisé lorsqu'ils viennent lire régulièrement aux GS. Par ailleurs, les GS iront visiter les classes de CP dans

la dernière semaine avant les vacances d'été. Une réunion d'information a également été proposée par l'école élémentaire aux parents et enfants de GS qui iront au CP l'an prochain.

- Livrets scolaires : ils seront distribués à chaque enfant le 24 juin prochain. Les parents devront en prendre connaissance et les rapporter signés avant le 1^{er} juillet.
- Rentrée des élèves : le jeudi 1^{er} septembre à 8h50.
- Réunion d'informations parents : vendredi 9 septembre à 17h30.
- Natation : l'année prochaine, conformément aux préconisations des programmes 2015 de l'école maternelle, tous les **enfants de Grande Section** auront un cycle de 10 séances hebdomadaires de natation à la piscine olympique du Grand Dijon. Budget évalué à environ 1600€.

2. Coopérative scolaire : bilan financier + événements festifs

M.Moraës indique que le solde du compte C.C.P. de la coopérative scolaire est de 3344,42 euros au 15/06/16. Rappel : la coopérative a permis de financer intégralement les sorties pédagogiques des quatre classes à hauteur de 1707 euros et deux spectacles dans l'année pour un montant de 1000 euros.

Aussi, afin de récolter des fonds, diverses actions ont été mises en place tout au long de l'année : vente des photos de classe (650 €), buvette et objets de Noël (710,54€). Mais aussi le marché de printemps du vendredi 29 avril 2016 qui a permis de récolter 1156,00€ (1423,00€ l'an passé) au profit de la coopérative scolaire.

Les enseignants remercient vivement tous les parents pour leur investissement tout au long de l'année.

Pour l'an prochain, les enseignants souhaitent changer de formule. Le marché de printemps sera remplacé par un marché de Noël le vendredi 9 décembre 2016. Il y aura aussi sans doute une autre fête plus tard (bal costumé ou autre...).

3. Point sur les effectifs et la répartition pédagogique rentrée 2016.

A ce jour, les effectifs attendus suite aux inscriptions sont : 28 PS(2013), 28 MS(2012) et 31 GS(2011).

Pour la première fois, l'école accueillera en lien avec les différents partenaires (crèche, CAF, Education Nationale) des enfants de moins de trois ans (Toute Petite Section). Il y aura donc quatre enfants nés en janvier 2014 accueillis l'année prochaine. Monsieur Moraës rappelle que pour que ces enfants puissent fréquenter l'école, il faut que les enfants soient propres et que les conditions d'accueil soient favorables. Or à la rentrée, les effectifs non surchargés devraient permettre un accueil correct de ces enfants.

Ainsi, il y aura au total pour l'école : 91 élèves répartis dans les 4 classes. L'équipe enseignante reste la même. Les répartitions des enfants dans les classes ne sont pas connues à ce jour. Elles ne seront dévoilées que la veille de la rentrée car il y a encore souvent beaucoup de changements (arrivées ou départs) pendant les vacances d'été.

4. Dotations de fonctionnement de la Communauté de Communes.

Les crédits de fonctionnement (crayons, papier, livres, fournitures, matériel pédagogique) s'élèvent à 60€ par enfant pour une année civile soit 5700 €.

Concernant les crédits d'investissement (gros matériel, meubles, etc...), un courrier de la Communauté de Communes du 2 mai 2016 précise que « *les crédits d'investissement budgétés à hauteur de 8000€ pour l'année 2016 ne sont plus ventilés par école mais regroupés dans un pot commun écoles. En conséquence, chaque directeur devra faire remonter les besoins détaillés de son école (quantité, couleur, fournisseurs et prix.....) avant le 5 juillet. Une fois que tout sera réceptionné, la commission scolaire se réunira afin de prioriser les besoins* ».

Le directeur précise que les enseignants ont établi une liste de meubles neufs pour un montant avoisinant les 8000€. En effet, les enseignants réaffirment leur demande que tous les meubles obsolètes (plus aux normes) soient renouvelés en partie tous les ans afin que tout soit changé lorsque le chantier de la nouvelle école sera terminé (prévu pour début 2019). L'équipe enseignante s'interroge :

- est-ce qu'un budget exceptionnel peut être envisagé ?
- ou alors, la priorité peut-elle être donnée cette année à l'école Roupnel par rapport aux autres écoles de la communauté de communes ?

5. Travaux, équipement et sécurité

Travaux demandés

- bétonner les trous dans la cour autour de la structure, notamment à la jonction avec le goudron. De nombreuses chûtes ont eu lieu à cet endroit tout au long de l'année. Il conviendrait de reprendre cette partie de la cour complètement pendant les vacances d'été. La demande est à nouveau relayée par les parents d'élèves.

- les enseignants souhaiteraient également que la barrière PVC ainsi que le petit muret de brique de la cour soit démonté pour gagner en place et en sécurité.

- M.Moraës rappelle également que les drapeaux français et européen devraient être apposés sur la façade de l'école ainsi que la devise de la République. Ce n'est toujours pas le cas.

Par ailleurs, il est demandé aux parents qui le peuvent de garder leur enfant le lundi 4 et mardi 5 juillet afin de permettre aux enseignants de préparer le déménagement lié aux travaux sur le groupe scolaire. Un courrier a été adressé en ce sens à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale. Un accueil sera proposé pour les familles qui n'auraient pas de solution de garde.

PPMS, exercice de sécurité civile

Suite au premier exercice de sécurité civile du 15 janvier, M.Moraës précise que le matériel demandé pour la mise en place du P.P.M.S. n'a pas été fourni par la Communauté de communes. Aussi le directeur renouvèle sa demande : fournir une corne de brume dans chaque pièce de l'école (8 en tout) afin d'avoir une alerte sonore plus puissante qu'un simple sifflet.

Sécurité aux abords des écoles

Le directeur interroge la mairie sur l'avancée des aménagements de sécurité routière (panneaux, marquage au sol, etc..) proposés par Monsieur le Maire lors du dernier conseil d'école. Par ailleurs, un seul parent s'est porté volontaire pour faire traverser les enfants devant l'école. Cette solution semblant difficilement envisageable, les parents délégués interrogent la mairie et la communauté de communes afin de trouver une autre solution (policier municipal, animateur...).

Epandage dans les vignes aux abords de l'école

Le problème récurrent a déjà été signalé par le directeur à la mairie et au syndicat viticole. Néanmoins le problème persiste. Il y a eu pas moins de quatre épandages en deux semaines dans la vigne située juste derrière l'école et systématiquement aux horaires de récréation. De ce fait, Monsieur Moraës a contacté la gendarmerie de Gevrey ainsi que le policier municipal afin de les informer de cette situation. Une fiche DUER a également été remplie afin de signaler le risque aux services hygiène et sécurité de l'Education Nationale. Enfin, une maman vient d'envoyer un courrier à Madame la préfète pour l'alerter sur le sujet.

6. Questions diverses.

Aucune question.

La séance est levée à 19 heures 30.

La secrétaire de séance, Madame Pouilly



Le directeur, Monsieur Moraës

